



Un spectre d'émotions : parcours subjectif avec les familles

Christine Vander Borgh

© Une analyse de l'IRFAM, Liège, 2019 – 7

Préambule

Dans le cadre de son travail d'investigation et de l'animation d'un débat public à propos *des politiques migratoires et d'intégration — ainsi que de leurs conséquences sur les populations —*, l'IRFAM suggère, en libre accès, une série d'analyses qui ont pour objectif d'approcher les vécus de familles issues de l'immigration dont la trajectoire est rythmée par des événements, parfois dramatiques, qui peuvent occasionner des ruptures. En effet, la globalisation culturelle et les flux de populations installent les familles dans un contexte sans cesse plus diversifié, dans une société ouverte à des représentations, codes, mémoires et histoires différentes, imprégnant les manières de concevoir leur devenir. Notre travail offre ainsi une information et une grille de lecture de faits découlant directement *des politiques d'immigration et d'intégration comme elles sont appliquées en Belgique*, au-delà des généralisations ou des descriptions chiffrées, en filigrane de récits recueillis par des professionnels de première ligne, auprès d'hommes, de femmes et d'enfants pris par le mouvement migratoire.

Les analyses proposées permettent au lecteur d'accéder à une approche synthétique de ces questions et situations, sous la forme de brèves thématiques, principalement axées sur la parentalité dans un contexte migratoire et postmigratoire, et touchant des facettes de vie propre à des familles précarisées ou en situation de vulnérabilité.

Ces lectures sont destinées à outiller les intervenants éducatifs, psychosociaux et socioculturels — professionnels ou bénévoles — travaillant directement ou indirectement auprès de familles fragilisées. Elles questionnent également les décideurs qui leur accordent ou pas les moyens d'un fonctionnement efficace. *Bonne lecture !*

Pour citer cette analyse et accéder à la version complète :

Christine Vander Borgh, «Un spectre d'émotions : parcours subjectif avec les familles », dans Christine Barras et Altay Manço (coord.), *L'accompagnement des familles entre réparation et créativité*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 235-247.

Un spectre d'émotions : parcours subjectif avec les familles

Christine Vander Borgh

Cette analyse vous propose d'approcher les problématiques familiales à partir de ma vie professionnelle et des différentes places que j'ai occupées au sein d'organisations psychosociales avec des mandats qui conduisent à adopter différentes modalités de mise en relation et d'intervention auprès des familles, notamment issues de l'immigration. Analyser les situations familiales demande une prise de hauteur par rapport aux drames intimes et relationnels, générateurs de souffrance, qui constituent une part importante du travail des intervenants psychosociaux. Cette distanciation nous amène à réfléchir autant en termes d'égalité de genre, d'appartenance, de flexibilité culturelle, de procédures juridiques, d'évolution des rôles parentaux, qu'en fonction des processus d'attachement et de séparation liés à la spécificité de chaque situations familiale.

Évolution du contexte de travail avec les familles

La compréhension culturelle des familles. Du point de vue des intervenants, cinq points d'appui peuvent guider le travail avec les familles, que ce soit dans un contexte d'intervention psychosociale sur mandat (signé par le juge de la jeunesse, le personnel de l'aide et de la protection des mineurs, un psychiatre ou encore un médecin traitant), dans un contexte psychothérapeutique ou de supervision de professionnels impliqués dans les suivis de famille en difficulté : 1) se connaître soi-même, 2) clarifier le contexte, le cadre, les règles et les limites de l'intervention, 3) préciser les règles éthiques qui soutiennent notre action, 4) amener les personnes avec lesquelles on travaille à comprendre ce qui se passe en elles et identifier les acteurs en jeu, 5) prendre le temps d'entrer en relation. Pour comprendre le fonctionnement d'une famille et ce qui fait *reliance* entre ses membres, je me réfère par ailleurs à trois polarités – évolutives – d'attraction centrées sur la qualité des liens intrafamiliaux :

- Tout d'abord, la polarité de l'*organisation* se déploie entre la flexibilité et la rigidité. En gros, elle répond aux questions : Qui fait quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Comment se modulent les changements ?
- Ensuite, c'est la *cohésion* du groupe familial qui mérite l'attention. C'est la nature du lien entre les personnes qui nous intéresse : ces liens sont-ils serrés ou distendus ?
- Enfin, la polarité de la *hiérarchie* : Qui fait autorité ? Qui décide et comment se prennent les décisions ? À qui l'enfant va-t-il oser demander de l'argent pour une sortie, une permission, annoncer un mauvais résultat ? Qui sanctionne les débordements ? Comment ?

Il reste alors à s'intéresser à ce qui fonde, soutient et structure les liens familiaux en interrogeant un autre niveau : celui *des valeurs et des croyances* partagées, résultant d'un tricotage d'élaborations tramées sur les rhizomes des cultures d'appartenance. Ces assemblages sont à l'œuvre dans toutes les familles que les événements circonstanciels et l'évolution de la vie exposent à un incessant travail d'aménagement relationnel

Égalité des genres et des rôles parentaux. La transformation de la paternité est au cœur des réaménagements actuels de la question du genre. Si le patriarcat est encore présent dans nos sociétés, force est de constater que la paternité est en cours de changement. Les pères se sentent, aujourd'hui, davantage soutenus et autorisés à s'investir différemment dans la vie de leur famille, ce qui représente un changement capital. Le mouvement vers une égalité entre les genres commence à être mis en application avec l'instauration des congés de paternité.

L'évolution des pratiques juridiques : du tribunal aux médiateurs. De nombreux acteurs extrafamiliaux sont impliqués dans les processus actuels de reconfiguration familiale et sont eux-mêmes « formés » dans la mouvance psychosociologique des changements en cours. Actuellement, en Belgique autant qu'en France, différents modes amiables de résolution de conflit, tels que la médiation ou le droit collaboratif, ouvrent un nouvel espace de conciliation. Dans ces nouvelles formes procédurales, entrent en jeu plusieurs éléments : modernité, technicité du droit, réponse non violente, négociée, et réappropriation du conflit par les protagonistes. L'apaisement vient de l'implication de chacun des parents dans l'élaboration d'une solution équilibrée, juste et de longue durée.

Les référents théoriques. L'aide et la protection de l'enfance ont considérablement évolué depuis la deuxième moitié du siècle dernier. Ces changements, liés à l'évolution des connaissances en pédiatrie, pédopsychiatrie, psychologie, sociologie, etc., permettent de comprendre ce qui a été progressivement pensé, adapté, expérimenté, évalué parmi les différentes offres de prises en charge des enfants en termes de besoin d'aide, de soutien et de suppléance familiale (Corbillon, 1998).

Construction du lien et processus d'attachement

Tâchons d'abord de comprendre ce processus d'attachement qui nous relie aux autres et nous en rend douloureusement dépendants, selon le degré de sécurité que nous sommes parvenus à élaborer psychiquement. La biochimie nous apprend que, dès la naissance, une substance hormonale, l'ocytocine, nous oriente vers l'autre, et vers le souci de l'autre. Tous les enfants naissent avec la capacité de se lier aux autres, d'établir un lien

de confiance et de se faire confiance. La survie du bébé dépend totalement de ce lien puisqu'il est incapable de se débrouiller seul : le petit humain naît immature et survit grâce à aux personnes qui le protègent et le soignent. Tous sont attachés à leurs parents même si tous ne sont pas reliés de façon suffisamment sécurisante, car certains enfants développeront un attachement empreint de méfiance à cause de réponses parentales dysharmoniques. Les figures d'attachement sont appréhendées selon quatre modalités, allant de l'attachement sécure, évitant, ambivalent jusqu'à désorganisé. Les effets de ces premières relations resteront agissants et fonctionneront comme une forme de modélisation de toutes les relations futures, sauf si l'enfant est aidé à comprendre avec quoi et contre qui il se bat.

Développement des référents théoriques

L'influence de la psychothérapie institutionnelle. À la suite de la pensée systémique des années 70-80 se développe la psychothérapie institutionnelle (Tosquelles, 2011) ; ce cadre explique que ce sont les groupes humains qui donnent vie à ces institutions, aussi bien par les « objets/sujets placés » que par les professionnels/sujets qui choisissent d'y travailler. Les institutions sont influencées par leur « culture » (hiérarchique, organisationnelle...) qui cimente le fondement aux valeurs et aux croyances partagées par les membres du groupe. Autant les familles que les institutions ont donc beaucoup en commun : elles sont les unes et les autres soumises aux mêmes principes de fonctionnement, aux mêmes contraintes relationnelles et en concurrence directe sur beaucoup de plans. Aussi, l'enfant « placé » en institution soignante et/ou éducative doit apprendre deux langues : celle de sa famille d'origine, selon qu'elle accepte ou non d'être identifiée comme insuffisamment compétente, et celle du cadre imposé pour l'aider à grandir. Les professionnels ont souvent à repérer combien un enfant peut être amené à reproduire dans l'institution, avec ses éducateurs, par exemple, ce qui se joue pour lui dans ses relations familiales : les bons et les méchants, à qui obéit-il, et avec qui est-il en rivalité, auprès de qui cherche-t-il un appui ? Qu'est-ce qui va le mettre en colère ou l'apaiser ?

Le développement des institutions d'aide à l'enfance. Dans une institution à la dérive dont j'ai repris la direction dans les années 75, les enfants étaient tenus d'appeler « maman » leurs éducatrices. Lors des rares visites de leurs parents, ils étaient invités à se cacher pour éviter la rencontre. Les motifs de placement étaient principalement dus à la précarité matérielle des parents, et pas toujours liés à des faits de maltraitance et/ou de négligence. Le milieu d'origine du jeune était ignoré et aucun travail de réseau n'était tissé avec le jeune et sa famille. Cette institution était alors guidée, comme beaucoup d'autres à cette époque, par le mythe du remplacement des « mauvais » parents par les gentil(le)s éducateurs/trices, et conçue comme une sorte d'orphelinat dans lequel allaient grandir harmonieusement les enfants. Sauf qu'à leur majorité, les jeunes se retrouvaient devant la porte de sortie avec leur baluchon, dans le meilleur des cas avec un petit pécule épargné, sans aucun point de chute... hormis leur milieu familial ! À partir des années 80-90, de nouvelles conceptions des interventions familiales se sont largement diffusées dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale, tels que la suppléance familiale et l'*empowerment*. L'éloignement de l'enfant de son milieu familial pour le protéger évoluait vers l'élargissement du travail de proximité avec des familles, en tenant compte de leur problématique spécifique ; cette conviction commençait à placer le respect de la capacité des personnes à se prendre en charge au cœur de l'intervention.

Se séparer, le mieux possible : un thème très présent dans les difficultés familiales

Dans notre contexte sociétal, alors que l'accent est mis sur les processus d'individuation et que les couples semblent voués à une succession de partenariats (on prédit un divorce pour deux mariages), de nouvelles configurations familiales sont à prendre en compte pour que le tissu relationnel du « vivre-ensemble » reste consistant et fiable. Devenir belle-mère avant d'être mère, beau-père avant d'être père, est une expérience fréquente dont les variables conditionnent l'avenir de la famille recomposée, comme la place occupée par le parent biologique ou l'enfant déjà là, ou le projet, réalisable ou non, que le nouveau couple ait ses propres enfants.

Les espaces-rencontres, une nouvelle modalité pour favoriser le maintien du lien. Dans les années 1990, j'ai fait partie d'un des premiers services *Espace Rencontre* créés en Belgique francophone. À la suite d'un jugement du tribunal, certaines familles étaient contraintes de recourir à notre service si l'un des parents en procédure litigieuse de séparation voulait maintenir le lien avec son ou ses enfants. Nous avions à faire avec des parents « gardiens » (80 % de mères) et des parents « visiteurs ». La majorité de ces situations nous confrontait au profond chagrin des enfants, à leur peur de déclencher la tristesse ou la colère d'un des parents, à leurs tentatives de protéger celui qu'ils ressentaient comme le plus en souffrance. Souvent nourries de haine, de rancune et de colère, ces séparations familiales mettent à mal, chacune à leur manière, le lien d'attachement qui relie un enfant à chacun de ses parents. La séparation d'un couple que l'enfant a intégré comme un « tout » dans sa pensée l'oblige à un travail psychique intense pour séparer en lui ce qu'il avait uni. Il faut bien sûr mettre en évidence combien les épreuves associées aux reconfigurations familiales peuvent aussi constituer des opportunités pour développer les ressources et la créativité chez ceux qui s'y confrontent, pour autant que chacun soit prêt à y investir du temps et de l'énergie psychique.

Se connaître : être capable d'identifier le contenu de son sac à dos relationnel. De quelle histoire chacun est-il le porteur ? Comment sont-ils prêts à s'engager dans leur nouvelle histoire d'amour ? Que veulent-ils réparer de leur parcours relationnel et émotionnel ? Sur quelles bases vont-ils établir leur relation de couple ? Quelle grammaire affective vont-ils utiliser pour s'aimer, s'épauler, se confronter « pour le meilleur et le pire » à ce que leur réserve leur avenir commun ? Ils commencent à comprendre qu'un même événement offre plusieurs lectures et qu'aucune ne fait office de vérité absolue.

Comprendre les conséquences relationnelles des expériences passées, leurs risques et leurs ressources. Trahison, abandon, déception, tristesse, deuil de la famille idéale, envie de ne pas répéter ses erreurs, méfiance, doutes... Voilà donc ce dont il faut pouvoir débattre pour assainir les attentes exagérées et favoriser les adaptations créatives. À travers les épreuves de séparation de leurs parents, les enfants ont la tâche douloureuse de faire face à la division de leur monde intérieur en deux mondes distincts : celui de maman et celui de papa. Dans de telles circonstances, les conflits de loyauté et leur cortège de questions insolubles peuvent naître et se développer : faut-il prendre parti et choisir son camp ? Comment faire face à la tristesse d'un parent ? Comment faire plaisir à l'un sans faire pleurer l'autre ? Et quelle sera « leur » place désormais ? De quelle mission chaque enfant est-il chargé par son parent : avocat, espion, messenger, infirmier, guerrier, diplomate, arbitre ? Sans compter que les missions seront distribuées en fonction de leur rang de naissance dans la fratrie, de leur sexe, et du degré d'implication ou d'affinité que chacun des parents investit dans la relation avec son enfant.

Clarifier et comprendre les différents points de vue et les besoins de chacun des protagonistes. La distribution des rôles parentaux et filiaux dépend dans une large mesure du contexte culturel d'appartenance. Dans la situation clinique que nous évoquons ici, le contexte socio-économique et culturel des protagonistes est relativement homogène, cependant la microculture singulière et particulière à chaque système familial reste à décoder. Cela passe par les valeurs, les coutumes, les rituels culturels autour des repas et des choix alimentaires, les règles qui se rapportent aux modalités concrètes d'organisation de la vie quotidienne, aux rapports d'intimité, aux modes de communication, aux manières de se parler et de se faire respecter. Comment chacun des parents a-t-il déjà élaboré son interprétation personnelle du rôle parental en fonction des circonstances ? Ils vont l'un et l'autre avoir à inventer une nouvelle distribution des rôles parentaux, entre eux et en complémentarité : qui sera « le chef » de quelles tâches ? Quelle organisation mettre en place ? Comment tenir compte du partage nécessaire en fonction des compétences et des souhaits de chacun des enfants ? Quelles limites poser ? Qui contrôle quoi ? Qui décide de quoi ? Avec qui ?

Donner du temps au temps. Dans un ensemble familial qui se reconstitue et en tenant compte de la disparité dans les places, des niveaux de maturité, des différents sous-systèmes, des objectifs à moyen et long terme, il n'y a pas lieu de brûler les étapes de constitution d'un groupe homogène. Cela ne s'invente pas, et il ne suffit pas de rassembler les personnages dans une même unité de lieu et de temps pour que cela fasse une histoire commune. Un temps de transition est nécessaire. Les liens qui se tissent ont à voir avec la filiation aussi bien qu'avec les processus d'affiliation, formes de tutorat amical de la part des adultes vers les enfants, et de reconnaissance affective des enfants vers les adultes. La temporalité nécessaire à l'élaboration des relations implique que les adultes, portés par leur désir de retrouver une famille idéale, puissent cependant accepter que l'affection ne se commande pas et que les enfants ne soient pas obligés d'aimer celui ou celle qu'ils n'ont pas choisi, qui leur est imposé et qu'ils ont le droit de considérer comme un gêneur ou un intrus ; quelqu'un qui vient probablement déranger un équilibre et qui doit, dès lors, accepter d'entamer un processus d'approvisionnement avec patience et détermination. Il faudra donc articuler l'autonomie individuelle et les activités communes. Autour de quels objectifs cette famille va-t-elle pouvoir se rassembler ? Quels projets vont-ils investir ensemble ? Comment vont se partager les territoires de chacun et celui de la communauté familiale, avec des habitants à temps partiel ?

Pour conclure

Ce cheminement, dont je n'ai abordé ici que quelques étapes majeures m'a progressivement formée à intervenir dans des situations de familles en difficulté en travaillant avec l'émotionnel familial, ainsi que le vécu corporel et psychique individuel. Il est donc beaucoup question d'avoir à ajuster une distance suffisamment bonne pour pouvoir, ensemble, partager un récit collectif et pour écrire différemment l'histoire commune. Finalement, ce qui me semble aujourd'hui au cœur du débat, dans les familles, et dans les équipes professionnelles, pourrait prendre la forme d'un consentement. À quoi et à qui faut-il consentir pour mener une vie digne ? Car le consentement implique un appel à l'indulgence, au respect mutuel, et à l'absence de jugement quant à ce qui est supportable pour soi et pour l'autre. Serait-ce une attente utopique ? Peut-être, si l'on accepte ce qu'en dit Flottes (2017) quand elle définit les expériences utopiques réelles comme « *des tentatives précaires et imparfaites, des situations où les exigences vitales de solidarité rencontrent les manques et les désirs subjectifs d'existence sociale — des moments où l'ingéniosité individuelle et collective produit à la fois des biens et des services, et des transformations politiques essentielles.* » Mêler l'affectif, le créatif, l'éthique et le politique, dans la ténacité et au-delà des incertitudes et des contradictions, relève à la fois du spectre émotionnel et d'une utopie réelle.

Bibliographie

- Corbillon M. (1998), *Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles pratiques*, Nîmes : Champ Social.
- Flottes A. (2017), *Travail et utopie. Réinventer des coopérations subversives*, Paris : Éditions d'une.
- Tosquelles F. (2011), *Éducation et psychothérapie institutionnelle*, Nîmes : Champ Social.